ANTIDOTE *hebdo*

CGT Finances Publiques 44

N° 631 / 05 Novembre 2026

QUE LA LUTTE EST BELLE

Cette journée du 05 novembre a été un succès incontestable en termes de mobilisation et de participation aux manifestations en Loire Atlantique.
Nous avons battu le pavé dans une ambiance joyeuse, mélangeant les générations, la jeunesse prenant les devants. Toutes et tous rassemblé·es pour exiger de pouvoir vivre dignement : un parcours scolaire non semé d'embûches, avec des règles claires et des perspectives heureuses pour la jeunesse en études, des salaires permettant de vivre et des conditions de travail acceptables pour les salarié·es.



Au niveau national, c'est 1 600 000 personnes qui sont descendues dans la rue !
La CGT l'affirme avec force : la lutte sera poursuivie pour faire plier le gouvernement et le patronat.T**ant qu'ils n'auront pas répondu aux revendications sur les salaires, les services publics, les conditions d'étude, la protection sociale, la mobilisation populaire se poursuivra !**
Dans l'unité syndicale interprofessionnelle la plus large possible, c'est en ce sens que la CGT continuera d'agir à tous les niveaux. Nous en saurons plus lundi soir à l'issue de la rencontre prévue à Matignon avec l'intersyndicale.

AMENDEMENT LAMASSOURE

A ce jour, le mouvement social n'a pas gagné la massification de la grève. Avec un petit 11 % de grévistes à la DGFIP, nous voyons bien que ce moyen d'action ne fonctionne pas comme il le devrait. Les raisons sont multiples : salaires bas et contraintes budgétaires personnelles, sentiment que cela ne sert à rien, repli individualiste… or, c'est uniquement quand nous arrivons à bloquer l'outil de travail que le gouvernement commence à négocier.
Dans la fonction publique de l'État, l'amendement Lamassoure est un frein certain en imposant une retenue de 1/30e du traitement en cas de grève, empêchant de débrayer une heure ce qui serait bien pratique pour seulement aller en manif ou installer la conflictualité dans la durée. C'est pour cela que la CGT Finances relance la bataille pour son abrogation et va s'adresser en ce sens à tous les député·es (hors RN). Saisie par la CGT, le Comité européen des droits sociaux (CEDS), organe du Conseil de l'Europe chargé de veiller au respect de la Charte sociale européenne a conclu à la violation de l'article 6§4 de la Charte sociale européenne révisée, qui garantit le droit d'action collective, y compris le droit de grève. Le Comité a estimé que la règle du trentième indivisible « constituait, dans son effet, une restriction d'un droit fondamental » et que le dispositif « entraîne une retenue disproportionnée sur le salaire des grévistes et revêt un caractère punitif ».

A LA DOUANE NON PLUS

L'affectation au choix et au fil de l'eau des cadres A est aussi en vigueur chez les collègues de la Douane. Et l'on peut dire que ce n'est pas non plus un franc succès avec une baisse des mobilités ! Les syndicats et les agent·es y dénoncent le « fait du prince », l'opacité et le blocage des mobilités inter régions ! A la clef, un taux de satisfaction de 37 % seulement. Cela valait-il le coup ? A la DGFIP, c'est carrément le retour à un mouvement unique des A qui a été évoqué en CAPN par la DG !

LA RÉPRESSION, C'EST QUOI ?

Depuis un mois, la ville de Nantes baigne régulièrement dans un nuage de gaz lacrymogène. Ce sont aussi des atteintes liberticides au droit de manifester avec des interdictions de périmètre et des interdictions individuelles sur les bases juridiques de l'anti terrorisme ! C'est surtout des dizaines de lycéens, principalement, emmené·es en garde à vue pour un oui ou pour un non.
Jeudi après midi, notre camarade Marcel était attablé à la terrasse d'un bar du centre-ville, qui s'est retrouvé pris sous les gaz. Des policiers en arme se sont approchés de lui et l'ont obligé à se lever pour l'interpeller, sous prétexte qu'il dissimulait son visage. Oui, il se protégeait des gaz lacrymogènes !
Autre dinguerie du jour, un motard de la police a foncé sur des gens en terrasse à Bouffay. Sympa de se dire que ce forcené mange sans doute avec nous au RIA de Cambronne ! Le pouvoir tient par la matraque… Mais nous ne céderons pas à cette stratégie de la peur.

Permanence (Nantes Cambronne) le mardi après-midi ☎ 02 51 12 87 08
Courriel : cgt.drfip44@dgfip.finances.gouv.fr - site internet : https://44.cgtfinancespubliques.fr/